Décharge 1999: budget CECA

2000/2167(DEC) - 04/04/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Esko Olavi SEPPÄNEN (GUE/NGL, FIN), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par la COCOBU (se reporter au résumé précédent). En conséquence, il recommande l'octroi de la décharge pour l'exécution du budget de la CECA. La plénière juge toutefois inacceptable l'absence dans le rapport financier 1999, d'indications permettant d'évaluer la qualité de la gestion financière de la CECA. Il invite vivement la Commission à fournir comme promis toutes les informations nécessaires à partir de 1999 et au plus tard, de 2000.